

● Fin, à Dosso, de la 8^{ème} Conférence des chefs traditionnels du Niger



● Ado Youssouf / ONEP

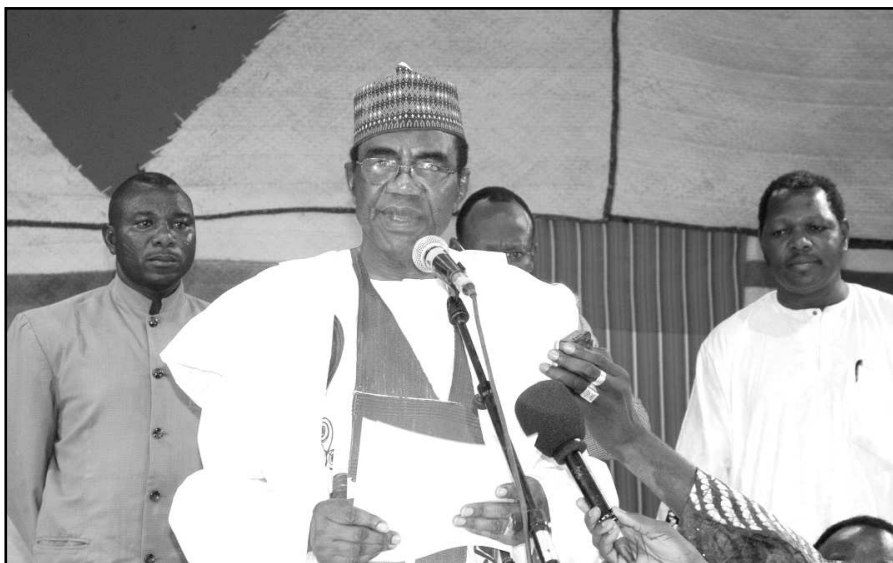
Le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM Mamadou Tandja, a présidé, vendredi dernier à Dosso, l'ouverture officielle de la 8^{ème} Conférence des chefs traditionnels du Niger. Environ 250 chefs traditionnels (Sultans, chefs de Provinces, chefs de Cantons et chefs de Groupements nomades) sont réunis à Dosso pour échanger et discuter avec les représentants du pouvoir politique, de

l'Administration et des partenaires au développement sur diverses questions d'intérêt national. Le thème central de cette rencontre de trois jours est " le rôle du chef traditionnel dans le développement local " La cérémonie de clôture de cette réunion est intervenue hier dans la soirée sous la présidence du Premier ministre, Chef du gouvernement, SEM Seïni Oumarou (nous y reviendrons).

Acteurs incontournables du développement à la base

P-3

● Fin de la 1^{ère} édition de la Semaine nationale de l'expression de la parenté à plaisanterie



● Ibro Youka / ONEP

Bilan globalement positif

P 5

● Lancement de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme à Tamou (Say)

Plus d'un million de cas et 1400 décès en 2007

P-5

● Conférence de presse au HCME
Ouverture aujourd'hui d'une exposition sur le processus de décentralisation dans notre pays

P-7

● Afghanistan/Attentat
Karzai échappe à une attaque talibanne

P-10

REPUBLIQUE DU NIGER
 MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
 ET DE LA NORMALISATION
 Comité de Pilotage National du Programme de
 Restructuration et de Mise à Niveau de l'Industrie
 des Etats membres de l'UEMOA
 Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'EXPERTS POUR LE BUREAU DE RESTRUCTURATION ET DE MISE A NIVEAU

Le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'industrie des Etats membres de l'UEMOA (PRMN) constitue un ensemble visant l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise industrielle sur une période de cinq (5) ans dont une phase pilote de deux (2) ans. Il est mis en œuvre par la Commission de l'UEMOA avec l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

Ses objectifs sont :

- la relance de la production industrielle ;
- la promotion de l'investissement et de l'emploi;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises aux niveaux régional et international.

Dans le cadre de la phase pilote de ce programme, il est prévu le recrutement de deux Experts (Industriel et Financier) pour appuyer le Directeur du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau dans la gestion et l'exécution du Programme.

Les candidats retenus par le Comité de Pilotage National (CPN) seront mis à la disposition du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Normalisation et bénéficieront, en plus de leur salaire, d'une

Ils doivent être immédiatement disponibles.

Peuvent faire acte de candidature, les agents de l'Etat répondant au profil de poste ci-après :

Profil du poste d'Analyste Financier

Attributions : Sous l'autorité du Directeur du Bureau de Restructuration et de la Mise à Niveau, l'Analyste financier est responsable du suivi et évaluation et de la gestion financière du programme. Il apportera son concours dans l'analyse financière et l'évaluation des investissements immatériels des dossiers de restructuration ou de mise à niveau des entreprises ainsi que dans le suivi de l'exécution des plans de mise à niveau. Il mettra en œuvre une gestion de programme adaptée et apportera ses connaissances techniques dans les domaines liés à ses responsabilités.

Il devra notamment :

- Assurer l'animation, la gestion financière, le suivi et l'évaluation du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau ;
- Formuler et exécuter des sous programmes détaillés avec planning pour

les aspects managérial et financier du programme et pour le suivi et évaluation ;

- Analyser les plans de restructuration ou de mise à niveau soumis par les entreprises, en termes de stratégie commerciale, d'organisation, de financement et tout autre paramètre pertinent retenu ;

- Etudier l'éligibilité des investissements prévus dans les plans de restructuration ou de mise à niveau et calculer les primes y relatives ;

- Assurer le suivi de l'exécution des plans de restructuration ou de mise à niveau et le suivi de déboursement des primes ;

- Coordonner les activités avec les Banques et les Experts chargés du suivi de réalisation ;

- S'assurer de l'harmonie et de la cohérence de l'approche et des méthodes utilisées pour le diagnostic financier, la formulation, l'évaluation et le suivi des plans de restructuration ou de mise à niveau des entreprises bénéficiaires du programme ;

- Analyser et faire des recommandations au Directeur du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau sur les plans de financement proposés pour la restructuration ou la mise à niveau des entreprises ;

- Participer au suivi de l'exécution des plans de restructuration ou de mise à niveau et de l'octroi des primes accordées dans le cadre du programme ;

- Collecter et traiter les informations et données sur les entreprises, les consultants et autres bénéficiaires du programme pour la banque de données du BRMN (avant adhésion, au cours et après la mise en œuvre de la restructuration ou la mise à niveau) ;

- Etablir des liens étroits avec les banques et faciliter les relations entre les banques et les entreprises bénéficiaires du programme ;

- Planifier et assurer le bon déroulement des missions d'audits et d'évaluation du programme;

- Participer à la rédaction des rapports trimestriels, semestriels et annuels sur l'avancement du programme et particulièrement sur les aspects financiers et de suivi évaluation.

Qualifications :

Diplôme supérieur en finance et une expérience confirmée dans les domaines du management, de l'analyse et l'audit financier et comptable. Une expérience bancaire est souhaitable. Une expérience de 8 ans dans ce domaine est souhaitable.

Profil du poste d'Expert Industriel

Attributions : Sous l'autorité du Directeur du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau, l'Expert industriel assistera le Directeur du BRMN dans la gestion et l'exécution du programme. Des responsabilités sectorielles pourront lui être confiées. Il mettra en œuvre une gestion de programme adaptée et apportera ses connaissances techniques dans les domaines liés à ses responsabilités.

Il devra notamment :

- Assister le Directeur du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau dans l'animation, la gestion et l'exécution du programme ;

- Préparer le planning détaillé et faire le suivi de l'exécution des contrats avec les bureaux d'études et les sous traitants ;

- Planifier les interventions des sous traitants avec les entreprises bénéficiaires et faire le suivi de leurs contrats ;

- Participer à l'analyse des dossiers de mise à niveau des entreprises (diagnostic, plan de mise à niveau ...) et au suivi de l'exécution des plans de restructuration ou de mise à niveau ;

- Tenir et mettre à jour une base normative sur les coûts des actions génériques immatérielles et sur l'éligibilité des postes d'investissement ;

- Assister le Directeur du BRMN dans l'analyse des rapports et études réalisés ;

- Participer à la rédaction des rapports trimestriels, semestriels et annuels sur l'avancement des activités techniques du programme ;

- Elaborer les notes de synthèse d'évaluation technique relative aux dossiers soumis au Comité de Pilotage National ;

- Contribuer activement à l'élaboration des tableaux de bord afférents à l'évaluation.

Qualifications :

Ingénieur industriel ayant une expérience confirmée dans les domaines de l'industrie. Une expérience de 8 ans dans l'agro-industrie est souhaitable.

Dépôt de candidature

Les demandes de candidature doivent être adressées à Monsieur le Président du Comité de Pilotage National du PRMN et déposées au plus tard le **lundi 12 mai 2008 à 16 heures 30** au Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau, sis au 8^{ème} étage (Porte 8-6) de l'Immeuble ex-BDRN. Elles doivent comprendre une lettre de motivation et un CV détaillé.

● *Fin, à Dosso, de la 8^{ème} Conférence des chefs traditionnels du Niger*

Acteurs incontournables du développement à la base

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM Mamadou Tandja, a présidé, vendredi dernier à Dosso, l'ouverture officielle de la 8^{ème} Conférence des chefs traditionnels du Niger. Environ 250 chefs traditionnels (Sultans, chefs de Provinces, chefs de Cantons et chefs de Groupements nomades) sont réunis à Dosso pour échanger et discuter avec les représentants du pouvoir politique, de l'Administration et des partenaires au développement sur diverses questions d'intérêt national. Le thème central de cette rencontre de trois jours est " le rôle du chef traditionnel dans le développement local ". La cérémonie de clôture de cette réunion est intervenue hier dans la soirée sous la présidence du Premier ministre, Chef du gouvernement, SEM Seini Oumarou, (nous y reviendrons).

Avant l'allocution d'ouverture prononcée par le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM Mamadou Tandja, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de la Décentralisation a fait

une intervention dans laquelle il a situé l'importance de cette rencontre qui " revêt un caractère particulier et important au regard non seulement de la pertinence de son thème central, mais aussi et surtout de la qualité des acteurs concer-

nés qui constituent les piliers de nos valeurs morales et traditionnelles ". Le ministre d'Etat Albadé Abouba a illustré cette importance de la rencontre par le déplacement du Président de la République à Dosso pour présider personnellement l'ouverture de cette rencontre. Par conséquent, en tant qu'autorité ayant la tutelle de la chefferie traditionnelle, le ministre d'Etat a exprimé au Président Mamadou Tandja toute sa reconnaissance " pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour consolider l'Etat de droit dans notre pays, créer les conditions d'un développement durable à la base et faire du Niger un havre de paix et de prospérité ". S'adressant ensuite aux chefs traditionnels du Niger réunis, le ministre d'Etat leur a dit que : " les muta-

tions et avancées significatives en cours dans notre pays dans les domaines de la démocratie, des droits de l'Homme, de la décentralisation voire du développement en général, exigent de vous de nouveaux comportements et une meilleure appropriation de l'évolution du contexte national et international. Elles exigent également l'adaptation de votre mission et de votre rôle pour susciter davantage l'adhésion et la participation effective des populations aux différentes actions afin de faire de votre institution un partenaire incontournable au service exclusif de nos concitoyens ". Le ministre d'Etat Albadé Abouba a ainsi demandé aux chefs traditionnels de tirer le meilleur avantage de cette rencontre de trois jours qui comporte outre l'échange avec le Président de la

République, plusieurs communications seront faites par des membres du gouvernement dont dix ont fait le déplacement de Dosso, ainsi que de la part de plusieurs autres acteurs et partenaires du développement. C'est ainsi que le ton était déjà donné pour un échange entre le Président de la République et quelques chefs traditionnels qui ont pris la parole pour évoquer les problèmes auxquels est confrontée leur Communauté et qui feront l'objet d'examen approfondi au cours de cette conférence. Le Président de la République, qui a dit avoir pris bonne note de tous les problèmes évoqués, a répondu aux chefs traditionnels point par point en se prononçant sur toutes les préoccupations exprimées.

(Lire ci dessous le discours prononcé par le Président de la République à l'ouverture)

● Mahaman Bako

"Soyez assurés que l'Etat restera aux côtés de la chefferie traditionnelle et souhaite la voir continuer à jouer ce rôle déterminant et régulateur dans l'évolution de la société nigérienne", déclare le Chef de l'Etat

"Mesdames et Messieurs ;

Le 08 janvier 2008, les cadres de l'Administration territoriale tenaient à Niamey, leur conférence annuelle, dont le thème central était axé sur leur rôle dans le Développement à la base. A cette occasion, je les engageais, dans l'exercice de leurs fonctions, à impliquer davantage la Chefferie traditionnelle pour toutes les actions initiées en direction des populations. L'opportunité de la présente rencontre autour de cette même thématique, n'est donc point à démontrer, surtout qu'elle contribuera à asseoir le cadre d'une véritable synergie d'actions entre les représentants de l'Administration, les élus locaux et vous-mêmes, honorables chefs traditionnels, afin de garantir l'efficacité des interventions sur le terrain. Avant de poursuivre, je voudrais féliciter les autorités administratives et coutumières ainsi que toute la population de la région de Dosso qui, après avoir chaleureusement accueilli les participants à la 29^{ème} édition du championnat national de lutte traditionnelle, tenue du 22 février au 02 mars 2008, offre à nouveau son hospitalité à nos honorables chefs traditionnels, réunis pour l'édition 2008 de leur conférence.

Honorables chefs traditionnels,

Le thème central de votre rencontre porte sur " le rôle du chef traditionnel dans le Développement local ". La question du développement local, centre d'intérêt de cette conférence, retient en effet toute notre attention, car il s'agit d'un aspect fondamental de la dynamique d'ensemble dans laquelle se situe notre action pour le développement économique et social du Niger. J'ai toujours considéré que le développement local est l'option la mieux indiquée pour promouvoir la participation et la responsabilisation des populations dans la gestion de leurs propres affaires ; c'est en vérité celle qui favorise l'appropriation des investissements dont elles sont bénéficiaires ; c'est aussi celle qui assure les conditions nécessaires à l'épanouissement et au mieux être des populations, en apportant les réponses appropriées aux problèmes spécifiques du milieu, et en valorisant les potentialités dont il recèle. Sous cette approche, le chef coutumier que vous êtes doit en conséquence être à l'écoute permanente des populations, tout en étant à l'avant-garde des actions engagées à leur bénéfice, avec le souci permanent d'assurer une meilleure adéquation entre les problèmes réels du terroir et les réponses formulées.



Le Chef de l'Etat (micro) s'adressant aux honorables chefs traditionnels

Honorables chefs traditionnels,

C'est une responsabilité de plus pour vous, dépositaires incontestés des valeurs morales et culturelles de nos sociétés, symboles vivants des grandes figures historiques qui ont marqué leur règne au cours des siècles précédents et dont vous êtes aujourd'hui les dignes héritiers, que de vous voir confier un rôle majeur dans la mise en œuvre des Programmes de développement. Je souhaite que vous vous investissiez, avec la sagesse, la pondération, et le sens de l'intérêt général qui vous caractérisent, pour donner toute sa dimension à notre vision du développement à la base. Naturellement, votre action devra s'inscrire dans le cadre du dispositif institutionnel actuel, marqué par la décentralisation, en apportant le supplément de votre leadership dans la mobilisation des populations dont vous avez la charge. Votre soutien est en effet des plus déterminants dans l'expérience que nous vivons depuis bientôt cinq ans, afin de consolider les actions entreprises par nos jeunes communes, à travers tout le pays. Aussi, les relations entre les administrations décentralisées et déconcentrées, celles qui vous unissent avec les unes et les autres, sont-elles des relations d'échanges, de concertation et de collaboration, afin de conduire à bien les destinées des populations vivant dans vos zones de responsabilité respectives. La qualité de " membre de droit " des conseils municipaux, départementaux et régionaux que vous reconnaît la loi sur la décentralisation, vous place d'ailleurs au cœur du processus de décision dans ces entités déconcentrées. Il m'est cependant revenu que des incompréhensions souvent fâcheuses, continuent d'affecter sérieusement les rapports entre les élus locaux et vous, alors qu'ils devraient plutôt reposer sur la

complémentarité et la synergie d'action, pour répondre aux attentes des populations. J'attends qu'il soit mis fin à ces désaccords, qui ne peuvent servir ni l'autorité que vous incarnez, ni l'intérêt des populations, qui attendent de nous, plus d'engagement et de disponibilité. En tout état de cause, le chef traditionnel, qui veille en permanence au maintien de la cohésion sociale, qui assure un rôle de conciliation et participe à la mission de consolidation de la paix et de la sécurité partout dans le terroir, doit en toute logique être étroitement associé à tout ce qui concerne la promotion du développement local, y compris la réalisation d'infrastructures au bénéfice des populations. Ceci est déjà pris en compte dans le projet de loi d'orientation relative à l'organisation et à l'administration du territoire de la République du Niger et dans le statut de la Chefferie traditionnelle en cours de révision. C'est en tout cas le sens de mes directives, s'agissant des modalités d'exécution des travaux conçus dans le cadre du Programme spécial. J'ai en effet souhaité que le chef traditionnel soit pleinement impliqué depuis la phase d'identification des sites, jusqu'à celle du suivi et de l'exploitation des ouvrages du Programme, cette initiative dont vous ne cessez d'apporter le témoignage de satisfaction de la part de vos administrés, qui apprécient la disponibilité et la proximité des services sociaux ainsi offerts. C'est pourquoi je vous exhorte, honorables chefs traditionnels, à poursuivre la sensibilisation des populations sur la nécessité de s'approprier les ouvrages réalisés, car ces actions de proximité que nous allons intensifier, ont eu le mérite de changer significativement le visage de la plupart de nos contrées et permis de redonner vie au monde rural. De manière générale, les avancées enregistrées par notre pays sur le

chemin de la croissance et du développement au cours de ces dernières années, attestent que la pauvreté et le sous-développement ne sont pas une fatalité. Mais pour consolider cet élan et réaliser de nouveaux progrès, il sera nécessaire que le travail, l'amour de la patrie, la volonté de vivre ensemble dans la paix et la quiétude sociale, continuent de guider l'action et le comportement de tous les Nigériens. Et c'est justement en cette période pleine d'opportunités pour notre pays, au moment où nous fondons le grand espoir de voir disparaître le spectre de la pauvreté au sein de nos populations, et à l'heure où de grands projets structurants sont en voie de devenir des réalités palpables, qu'une situation d'insécurité est créée et entretenue par quelques concitoyens. Les actes de violence gratuite perpétrés par ces bandes armées qui sévissent au Nord, ont en réalité pour but de saper les efforts de développement économique et de fragiliser les fondements de la Démocratie si chèrement acquise par notre peuple. Le peuple nigérien, fermement attaché à l'unité nationale et au respect des principes démocratiques l'a si bien compris, qu'il s'est engagé dans une mobilisation sans précédent, pour rejeter cette forme de revendication antirépublicaine. Pourtant, honorables chefs traditionnels, nous n'avons cessé d'appeler les concitoyens qui ont pris les armes à revenir à la raison, à inscrire leur action dans un cadre démocratique qui garantit à tous, le libre champ d'expression des idées et des opinions, je réitère devant vous cet appel, et comme je l'ai mentionné à l'occasion de la célébration de la journée de la concorde, j'encourage les Nigériennes et les Nigériens à rechercher par eux-mêmes, les voies les plus appropriées et les plus conformes à nos réalités historiques et socioculturelles, pour régler définitivement cette question, dans l'intérêt supérieur de notre pays. Les chefs traditionnels ont un rôle crucial à jouer dans le succès de cette initiative, qui exige d'abord de ces concitoyens en rupture de banc, qu'ils déposent les armes et libèrent leurs otages. Il va également sans dire que

ces échanges sur les voies et moyens de mettre fin à l'insécurité qui prévaut au nord de notre pays, se dérouleront dans un cadre respectueux des principes démocratiques et républicains.

Honorables chefs traditionnels, Mesdames et Messieurs,

En cette période de l'année, les préparatifs de la campagne agricole à venir battent leur plein. Nous savons que les chefs traditionnels sont constamment sollicités pour concilier les parties, au sujet de litiges divers, qui ont souvent dégénéré en des conflits sanglants et regrettables en maints endroits de notre pays. A l'évidence, cette tâche exige de vous, une disponibilité constante, davantage de patience et le respect de l'équité en toute circonstance, chaque fois que vous serez amenés à prendre des décisions, lesquelles doivent au demeurant, reposer sur l'observation stricte des lois et règlements de la République. Il y va de votre autorité, du prestige social dont vous jouissez, et du climat de confiance qui doit caractériser vos rapports avec les populations. Mais soyez assurés que l'Etat restera aux côtés de la Chefferie traditionnelle et souhaite la voir continuer à jouer ce rôle déterminant et régulateur dans l'évolution de la société nigérienne.

Honorables Chefs Traditionnels,

Je sais combien il vous est objectivement difficile d'assumer certaines de vos missions principales sans moyens adéquats. C'est pourquoi les instructions ont été données pour apporter certaines innovations dans votre statut, de sorte à créer les conditions d'une véritable revalorisation de votre rôle et de votre Institution. Aussi, pour les besoins de votre information et afin de mieux vous outiller dans l'accomplissement des missions qui sont les vôtres, des communications en rapport avec le thème central de votre Conférence, vous seront-elles présentées au cours des travaux. Je vous exhorte à leur prêter toute l'attention requise, en vue d'en tirer le meilleur avantage. En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte, la Conférence des Chefs Traditionnels du Niger pour l'année 2008."

A MEDITER

Ces derniers temps, la vie des habitants de la capitale et des autres villes est perturbée par les coupures intempestives d'électricité. En plus du fait que cette situation est difficilement supportable en cette période de chaleur, il y a aussi les innombrables dégâts occasionnés sur les installations et autres matériels informatiques au niveau des services, sans compter les appareils électroménagers des abonnés. Avec la série de coupures enregistrées le week-end dernier, les usagers se demandent surtout à quoi ont servi les grands travaux entrepris pour, a-t-on dit, améliorer les capacités de la société d'exploitation du précieux "jus". En attendant, beaucoup de gens commencent déjà à se demander qui doit supporter les frais nécessaires au dédommagement des usagers dont les appareils ont été abîmés par les coupures.

Le rythme. En vous.

Restez toujours à l'écoute. Laissez-vous emporter par le rythme.
Faites vivre vos rêves et écoutez votre cœur.
Celtel sera toujours là pour vous, tout au long du chemin.

celtel
La vie en mieux

● *Fin de la 1^{ère} édition de la Semaine nationale de l'expression de la parenté à plaisanterie*

Bilan globalement positif

Les lampions se sont éteints, jeudi dernier au Centre culturel Oumarou Ganda de Niamey, sur les manifestations entrant dans le cadre de la 1^{ère} édition de la Semaine nationale de l'expression de la parenté à plaisanterie. Outre le ministre de la Culture, des Arts et Loisirs, chargé de la Promotion de l'Entrepreneuriat Artistique (MCAL/PEA) notait à cette occasion la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'ambassadeur d'Egypte, de l'ambassadeur du Niger à l'UNESCO, des représentants des ambassades de France et de Mauritanie et plusieurs autres personnalités du monde politique et culturel.

Le moment tant attendu par les participants (les délégations et acteurs) et le public a été incontestablement la proclamation des résultats des compétitions qui, ont opposé une semaine durant les artistes des huit régions du pays en humour, en chant et en sketch. Par ailleurs un concours du logo de la Semaine nationale a été aussi organisé.

C'est ainsi que sur les 30 œuvres présentées au concours du logo de la Semaine, le premier prix a été remporté par Alhousseini Yayé Touré avec une moyenne de 15,71 sur 20, le deuxième par Issoufou Lankondé avec une moyenne de 14,57 et le troisième par Abdoulaye Djibrim, étudiant de la Faculté d'Agronomie de l'Université de Niamey. Ces prix sont respectivement dotés chacun d'une enveloppe de 500.000, 300.000 et 200.000 Fcfa qui, ont été remis à cette occasion aux différents lauréats. Ces œuvres primées restent la propriété de l'Etat du Niger. Le jury du concours du logo a formulé, par la voix de son président M. Ibrahim Loutou (fondateur des Rencontres

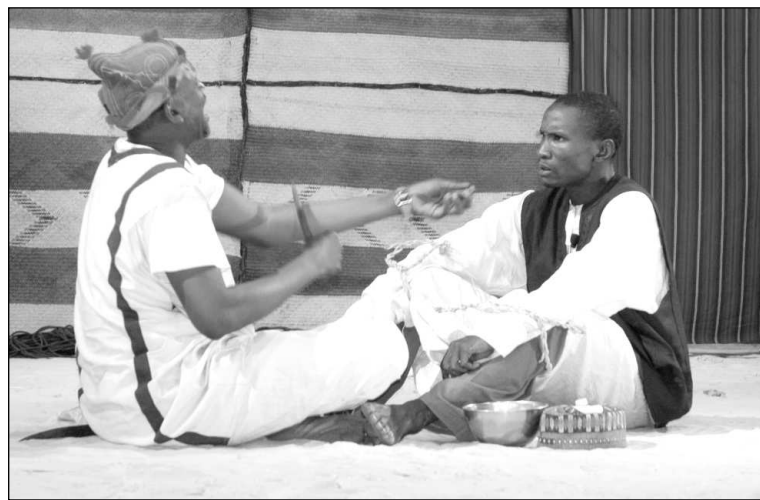
Azalaï), deux importantes recommandations. Premièrement le jury a demandé au ministère de la Culture, des Arts et Loisirs, chargé de l'Entrepreneuriat Artistique d'élaborer et de publier un document qui expliquera toute la signification du logo retenu pour représenter cet événement. Le jury a ensuite recommandé au ministère de donner un nom traditionnel (autrement dit en langue nationale) à cette manifestation avec le sous-titre "Semaine nationale de l'expression de la parenté à plaisanterie".

Les résultats des autres compétitions se présentent comme suit : En humour, le 1^{er} prix a été remporté par la région de Zinder avec une moyenne de 13 sur 20, le 2^{ème} revient à Maradi avec 12,92 sur 20 et le 3^e à Diffa avec une moyenne de 12,71 sur 20. En chant, c'est la région de Tillabéry qui arrache la 1^{ère} place avec une moyenne de 14,50 sur 20, suivie de Niamey avec 13,92 sur 20 et de Tahoua avec 13,71 tandis qu'en sketch Dosso se classe en tête avec 14,00 sur 20, talonné par Tahoua avec 13,64 et de Maradi

avec 13,57. Le premier prix dans ces trois disciplines est doté d'une enveloppe de 500.000 Fcfa, le deuxième de 300.000 Fcfa et le troisième 200.000 Fcfa. A chacun de ces prix, l'opérateur de téléphonie mobile Moov adjoint un trophée, un téléphone cellulaire, 10 puces et plusieurs gadgets.

A ce niveau aussi, le jury présidé par Madame Mariama Keita (journaliste, ancienne présidente du Conseil supérieur de la communication) a formulé des recommandations. Elles sont relatives à une plus large sensibilisation des artistes sur le règlement de la Semaine, la mise en place d'un comité de popularisation de cette manifestation et enfin la pérennisation et de manière rotative de ce cadre.

Procédant à la clôture de cette 1^{ère} édition, le ministre de la Culture, des Arts et des Loisirs, chargé de l'Entrepreneuriat Artistique a tiré un bilan positif de cette manifestation. Ainsi a indiqué le ministre Oumarou Hadary, cette 1^{ère} semaine a suscité l'engouement des artistes, du public et au delà de toute la population nigérienne. D'après les chiffres donnés par le MCAL/PEA, ce sont plus de 1000 artistes qui se sont mobilisés pour donner un éclat important à cet événement, notamment à travers des animations périphériques organisées sur les différents sites de la capitale. "Cette semaine dira Oumarou Hadary a répondu aux attentes des autorités et du peuple nigérien". En effet, a-t-il ajouté, elle a contribué à une réflexion générale



● Kader Amadou/ ONEP

Le public a eu droit à des spectacles de bonne facture

sur l'une de nos valeurs séculaires et notamment sur son apport à la consolidation de la paix, de la quiétude sociale et de l'harmonie qui a toujours caractérisé les relations entre les différents groupes ethnolinguistiques de notre pays. Elle a aussi permis aux jeunes nigériens d'être mieux informés et sensibilisés sur la place de cette valeur et enfin cette 1^{ère} semaine a permis au Niger de présenter à la communauté internationale, l'un des mécanismes traditionnels de régulation sociale hérités de nos valeurs ancestrales.

Le ministre de la Culture a aussi souligné l'importante contribution écrite enregistrée sur cette valeur sociale (la parenté à plaisanterie) avant de saluer l'implication de la communauté universitaire dans cet événement notamment à travers l'organisation des conférences ainsi

que la participation des artistes du Burkina Faso. Le ministre Oumarou Hadary devait ensuite réaffirmer l'engagement de son département à pérenniser ce cadre et même mieux à élargir cette manifestation aux autres pays de la sous région avec lesquels le Niger partage ces valeurs et de faire ainsi de Niamey la capitale de cette manifestation sous régionale. En outre, le ministre Oumarou Hadary a lancé à l'endroit des artistes et des différents lauréats que "le seul vrai gagnant de cette manifestation demeure le Niger". En effet, cette semaine a permis à tous les Nigériens de communier une semaine durant dans la compréhension mutuelle sur fond de railleries entre cousins. Rendez-vous est pris en 2009 pour la 2^{ème} édition.

● Siradji Sanda

● *Lancement de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme à Tamou (Say)*

Plus d'un million de cas et 1400 décès en 2007

Les autorités administratives et coutumières de la région de Tillabéri, celles de Say et de la commune de Tamou, des représentants des organisations internationales, des ongs et associations ont massivement pris part, vendredi dernier à Say, à la cérémonie de lancement officiel des activités commémoratives de la Journée mondiale du paludisme. Pour la circonstance, Tamou était en fête : chants, danses et sketches ont marqué la célébration de cette première journée mondiale du paludisme dont le thème est : "le paludisme, une maladie sans frontière" avec comme slogan : "Tous unis contre le paludisme".

Selon le Secrétaire général adjoint du Ministère de la Santé Publique qui a prononcé le discours de lancement, cette journée a pour but de rassembler autour de l'action menée tous les acteurs pour combattre le paludisme partout dans le monde. Elle offre, selon M. Issiaka Mamane, "l'occasion d'informer le public des obstacles rencontrés et des progrès accomplis dans la lutte contre le paludisme".

Notant que l'institutionnalisation de cette journée vient donc à point nommé, le Secrétaire général adjoint du Ministère de la Santé publique, a rappelé que le paludisme est une maladie mortelle et coûteuse qui affecte chaque année 350 à 500 millions de personnes à travers le monde et tue 3000 enfants par jour. Au Niger, a-t-il indiqué, le paludisme représente près de 25 % des motifs de consultations dans les services de santé et ce chiffre peut atteindre 80 % en période pluvieuse. Ainsi, "en 2007, les formations sanitaires de notre pays ont enregistré 1.162.636 cas de paludisme présumé avec

malheureusement 1422 décès contre 622.127 cas et 1150 décès en 2006. Au total, 646.139 enfants de moins de 5 ans étaient touchés par cette maladie en 2007 parmi lesquels 977 sont morts ; 45.339 femmes enceintes ont souffert de cette maladie et 66 ont perdu la vie, a ajouté M. Issiaka Mamane. Celui-ci a par ailleurs rappelé que notre pays a pleinement souscrit à la mise en œuvre de l'initiative "Faire reculer le paludisme" à travers un engagement personnel du Président de la République, SEM Mamadou Tandja. Ainsi a-t-il ajouté, depuis sept ans, sous l'impulsion du Président de la République, le Gouvernement de la 5^{ème} République a inscrit la lutte contre les maladies endémiques épidémiques comme une priorité nationale. Et "mon département ministériel s'est depuis lors déployé à concrétiser cet engagement en donnant une nouvelle dynamique à la lutte contre les maladies particulièrement à la lutte contre le paludisme".

Malgré tous ces progrès, le secrétaire général adjoint du Ministère de la Santé Publique reconnaît que la



● Ibro Youka/ ONEP

Le SGA du Ministère de la Santé Publique distribuant des moustiquaires imprégnées

situation n'est pas reluisante compte tenu de l'environnement encore fortement favorable au développement des moustiques et de la cherté des médicaments pour la prise en charge des cas graves ; C'est d'ailleurs pourquoi, M. Issiaka Mamane a lancé un appel aux pouvoirs exécutif et législatif, aux ongs et associations nationales et internationales, aux parents, aux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour plus d'implication dans la lutte contre le paludisme.

Ce fut ensuite au tour du Représentant de l'Unicef au Niger de prendre la parole pour présenter le paludisme comme étant la principale cause de la mortalité des enfants au Niger. M. Akil Ilher a ensuite évoqué la mobilisation du gouvernement et des partenaires ayant permis de réaliser des progrès qui, selon lui, doivent être accélérés. Tout en soulignant le rôle important des mousti-

quaires imprégnées dans la lutte contre le fléau, le Représentant de l'Unicef a assuré l'assistance de l'engagement de son institution à lutter aux côtés de nos pays pour faire reculer le paludisme.

Intervenant au nom de la Représentante de l'OMS au Niger, Dr Habi Gado, a indiqué que "la journée mondiale du paludisme doit être le point culminant de mise en œuvre intensifiée des stratégies nationales de lutte antipaludique, notamment des activités communautaires de prévention et de traitement du paludisme dans les zones d'endémie, et l'occasion d'informer le grand public des obstacles rencontrés et des progrès accomplis dans la lutte contre cette maladie." Le chargé de programme paludisme au bureau de l'OMS au Niger a ensuite affirmé qu'au Niger, des progrès ont été réalisés depuis l'adhésion du pays à

l'initiative "Faire reculer le paludisme". Il a entre autres cité l'élaboration du plan de lutte 2006-2010,, la révision de la politique nationale de traitement et de prévention du paludisme en 2005 par l'utilisation des combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine et le traitement préventif intermittent (TPI) chez les femmes enceintes. Dr Habi Gado a enfin réaffirmé que son institution poursuivra son appui technique au Ministère de la Santé et fera son plaidoyer auprès des autres partenaires pour que le slogan retenu par la région africaine soit une réalité.

Auparavant, le Secrétaire général de la région de Tillabéri, le Préfet de Say et le Maire de Tamou ont tour à tour pris la parole pour souhaiter la bienvenue à tous ceux qui ont fait le déplacement de Tamou. Ils ont ensuite présenté le département qui couvre une superficie de 13 501 Km² et compte quatre communes (Say, Tamou, Torodi et Djéladjo). Les autorités administratives de ce département ont par ailleurs salué les nombreuses réalisations du Programme spécial du Président de la République dans leur département.

Le lancement des activités commémoratives de la Journée du paludisme a été également marqué à Tamou par la remise de prix PNLP au marcheur Yacouba Abarchi. En outre, la Direction régionale de la Santé publique de Tillabéri a reçu un kit IEC, les écoles ont obtenu des supports éducatifs et enfin le site d'imprégnation de moustiquaires au CSI de Tamou a reçu la visite de la délégation.

● B. Fatouma Idé

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE
PROJET DE PROMOTION DE L'IRRIGATION PRIVEE (PIP2)

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

Services de consultants : ETUDES D'EVALUATION DES EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES INDUITS PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION PRIVEE SUR LES GROUPES VULNERABLES DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PIP2

Crédit N°3621NIR

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un crédit de l' Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet de Promotion de l'Irrigation Privée. Il se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivant : **“Services de consultants pour les études d'évaluation des effets socio-économiques de l'irrigation privée sur les groupes vulnérables dans la zone d'intervention du PIP2”**.

2. L'objectif de cette consultation est l'évaluation des effets socio-économiques du projet sur les groupes vulnérables. Elle doit ainsi contribuer à l'évaluation finale du projet en terme de prise en compte des groupes vulnérables dans les activités du projet.

3. Pour l'étude d'évaluation des effets socio-économiques induits par les activités du projet sur les groupes vulnérables dans sa zone d'intervention, le consultant a pour mandat de:

- voir ce qui était prévu, au démarrage du projet, à l'intention des groupes vulnérables :
 - quels groupes vulnérables étaient identifiés?
 - le projet a-t-il travaillé avec eux ?
 - ce qui avait été suggéré a-t-il été mis en oeuvre
- obtenir des informations quantitatives et qualitatives servant d'éléments d'analyse des impacts du projet;
 - obtenir et apprécier la perception des groupes vulnérables sur les changements générés, sur leurs niveaux et conditions de vie ;
- fournir les données de base pour l'évaluation des effets socio-économiques des sous projets sur les bénéficiaires en général et en particulier sur les groupes vulnérables selon les domaines suivants :
 - les revenus des groupes vulnérables et leur utilisation
 - le capital social et les moyens d'action des groupes cibles
 - la création d'emploi engendrée par les travaux agricoles, par la transformation des produits irrigués ou par des métiers comme les artisans qui fabriquent ou réparent les pompes et/ou outils agricoles
 - fournir des éléments d'informations pour étoffer le Rapport d'achèvement du projet ;

La durée de la prestation est de 40 jours et la langue de travail est le français.

5. L'étude sera conduite par un consultant Agroéconomiste ou sociologue, ayant une formation supérieure (BAC + 5) dans le domaine de l'agronomie, de l'économie rurale ou les sciences sociales et disposant **d'au moins 10 ans d'expérience** dans la conduite des enquêtes et évaluations des projets. La connaissance en suivi-évaluation serait un atout. Une expérience sur l'approche participative et en matière de conduite d'enquêtes socio-économiques similaires est exigée.

6. Le Projet de Promotion de l'Irrigation Privée invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV explicite, complet, détaillé et copies légalisées des diplômes et titres).

7. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, janvier 1997, mise à jour en septembre 1997, janvier 1999 et mai 2002.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi entre 7H 30 à 16H30.

8. Les demandes de manifestations d'intérêt doivent parvenir sous pli fermé et porter la mention : **“Manifestation d'intérêt : pour les études d'évaluation des effets socio-économiques de l'irrigation privée sur les groupes vulnérables dans la zone d'intervention du PIP2”**.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'unité de gestion du projet à la DAAF à l'adresse mentionnée ci- dessous au plus tard le **05 mai 2008 à 9 heures**.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à **9 heures 30 mn**.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE
PROJET DE PROMOTION DE L'IRRIGATION PRIVEE
Niamey NIGER

Tel: 20 35 00 68

Fax : 20 35 02 93

Email: anpip_pip2 @yahoo.fr

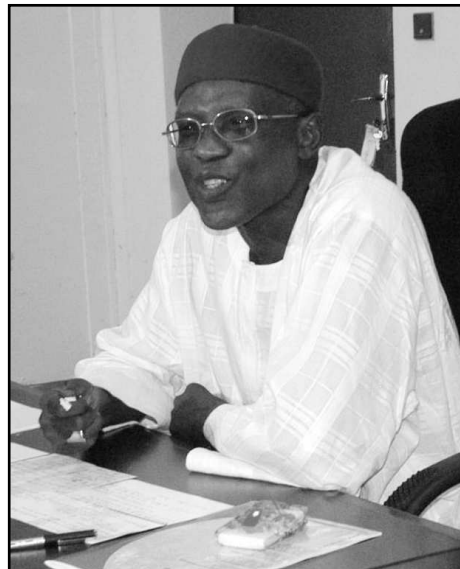
● Conférence de presse au HCME
Ouverture aujourd'hui d'une exposition sur le processus de décentralisation dans notre pays

Le Haut commissaire à la modernisation de l'Etat (HCME), M. Maman Sani Mallam Maman, a animé, mardi dernier, une conférence de presse au siège de ladite institution sis à l'immeuble BDRN de Niamey. Il s'agit pour le Haut commissaire d'informer les médias et l'opinion publique nationale sur l'organisation, par le HCME, d'une exposition du 28 avril au 06 juin prochain à Niamey. Des questions relatives aux missions du HCME ainsi qu'à la marche du processus de décentralisation au Niger et aux grands chantiers du HCME pour améliorer ce processus, ont été aussi évoquées au cours de cette conférence de presse.

Évoquant la mission du HCME, M. Maman Sani Mallam Maman a indiqué que cet organe est une institution de mission, autrement dit de conception, de coordination et de conseil, avec un cahier de charges bien défini. Il est placé sous la tutelle du Premier ministre. "Il n'est pas chargé d'exécuter les réformes administratives. Ces tâches sont dévolues au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et à celui de la Fonction publique et du Travail. Toutefois, nous travaillons en parfaite collaboration avec toutes les autres institutions de l'Etat concernées par cette question", dira le Haut commissaire. Et c'est pour davantage expliquer la mission de chaque acteur du processus de la décentralisation que le HCME a initié l'organisation d'une exposition s'étalant du 28 avril au 06 juin au Centre culturel Oumarou Ganda de Niamey. Déjà, en août 2007, le HCME avait organisé des caravanes de sensibilisation. A travers cette exposition, il s'agit de permettre aux citoyens de découvrir ce qui a été fait par les acteurs chargés de la mise en œuvre de cette réforme. Tous les acteurs (ONGs, institutions publiques, partenaires, etc.)

auront des stands. Des visites guidées, des conférences débats, des campagnes de presse sont aussi au programme de cet événement, le tout pour rehausser le niveau de compréhension du processus. Car dira le HCME "la décentralisation est l'une des réformes phares engagées par notre pays depuis l'indépendance".

M. Maman Sani Mallam Maman a souligné le courage de notre pays pour avoir opté pour la communalisation intégrale. Cette réforme a conduit l'Etat à confier un certain nombre de pouvoirs de décision importants aux collectivités. Il s'agit, par-là, de responsabiliser davantage les populations à la base, de leur donner la possibilité de définir et de mettre en application les voies de leur épanouissement tout en restant dans le sillage des directives globales de l'Etat en matière de politiques et stratégies de développement. Mais précise le HCME, la décentralisation est un processus de longue haleine. C'est pourquoi il n'est nullement surpris de quelques difficultés apparues dans la mise en œuvre dudit processus. "Ces difficultés, dira-t-il, sont surtout à mettre à l'actif de l'inexpérience de



M. Maman Sani Mallam Maman

Ibro Youka /ONEP

ceux qui sont chargés de conduire ce processus, au contexte de rareté de ressources, à la résistance de certains acteurs mais aussi au repli institutionnel, toutes choses par ailleurs compréhensibles quand on sait que ce processus met en jeu des intérêts très variés et même souvent divergents". Mais le plus important, c'est de doter le Niger d'une vision à long terme et d'une stratégie de construction nationale qui garantisse un développement

harmonieux et équilibré et une gouvernance responsable. Sur ce point, le HCME a interpellé tous les acteurs à assumer ce choix, à transcender les contingences et à se projeter dans l'avenir car la décentralisation doit être un processus citoyen.

La conduite d'un tel processus, a indiqué M. Maman Sani Mallam Maman, n'est pas l'affaire de l'Etat seul, encore moins des collectivités elles seules ou du HCME. C'est un choix national qu'il faut assumer et auquel tous les acteurs doivent adapter leurs actions. En outre, eu égard aux insuffisances observées dans la mise en œuvre de ce processus note M. Maman Sani Mallam Maman, le HCME s'est engagé à donner doter le Niger d'un arsenal juridique plus complet avant les prochaines échéances électorales. C'est ainsi qu'un code général des collectivités territoriales est en cours de finition. Ce code précise-t-il, est une refonte de l'ensemble de l'architecture juridique en vue de compléter ou préciser certaines dispositions restées obscures et d'en permettre un meilleur usage. Le HCME est entrain aussi de formaliser la vision à long terme de la décentralisation. Il s'agit de préciser ce que nous voulons à travers ce processus dans une perspective d'avenir, bref de définir une politique cadre de décentralisation. Une autre priorité du HCME en cette année 2008, c'est de créer un mécanisme qui rende effectif le transfert des compétences et qui rende opérationnel le fond d'appui à la décentralisation. Enfin, le HCME entend élaborer, avant la fin 2008, un plan stratégique de modernisation de l'administration en ses composantes technologique et technique, renforcement des capacités et planification stratégique, culture du suivi évaluation axé sur les résultats.

● Siradji Sanda

● Education non formelle et Alphabétisation au Niger
Un défi majeur à relever

En ce début du XXIème siècle, alors que les technologies modernes se développent et se répandent rapidement, que plusieurs sociétés sont déjà arrivées à garantir quasi totalement l'éducation de base pour tous afin d'être aux différents grands rendez-vous de l'histoire (la réalisation les objectifs du millénaire par exemple), au Niger près de la moitié des enfants n'ont pas encore accès à l'école et, parmi ceux qui y ont la chance d'aller, nombreux sont précocement déscolarisés.

En outre, la majorité des adultes sont analphabètes. Autrement dit, d'innombrables enfants, jeunes et adultes n'arrivent pas à acquérir les connaissances et compétences, les aptitudes et attitudes fondamentales leur permettant de comprendre leur environnement et d'interagir avec lui afin de participer plus efficacement au développement économique, politique, sociale et culturel de celle-ci. D'où la nécessité d'intensifier les actions d'alphabetisation, les actions de création d'écoles coraniques rénovées et les actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes alphabétisés. Il faut comprendre que sans l'introduction d'importantes modifications du système scolaire, la baisse de la qualité de l'éducation, le redoublement, l'abandon, des phénomènes qui, loin de faiblir, iront s'accroissant, ainsi que leurs corollaires, l'illettrisme et l'analphabétisme. Pour infléchir la tendance actuelle et s'assurer que nous sommes engagés dans la bonne voie vers l'éducation pour tous, les prochaines années doivent être celles d'efforts renouvelés, coordonnés et soutenus. C'est d'ailleurs dans cet esprit que, soucieuse de l'amplitude et de la complexité du défi, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la "Décennie des Nations Unies pour l'alphabetisation" pour la période 2003-2012 comme faisant partie des efforts globaux vers l'Éducation pour tous. Dans la même optique, l'Assemblée des Nations Unies réaffirme que "l'alphabetisation pour tous est au cœur de l'éducation de base pour tous et qu'il est indispensable de créer des environnements et des sociétés alphabétisées pour parvenir à éliminer la pauvreté, réduire la mortalité infantile, freiner l'expansion démographique, instaurer l'égalité entre les sexes et assurer durablement le développement, la paix et la démocratie." Toujours est-il qu'aussi bien les autorités politiques que les partenaires au développement reconnaissent qu'au Niger, l'éducation en général, et particulièrement l'éducation non formelle et l'alphabetisation, souffre d'une importante ambivalence. D'une part, elles sont considérées comme indispensables pour le développement des ressources humaines dans un pays où tout le monde n'a pas encore la chance d'accéder à l'école ou d'achever son cycle scolaire de base.

De l'autre, malgré les efforts déployés par les uns et les autres, force est de reconnaître, qu'aujourd'hui encore l'éducation non formelle et l'alphabetisation sont réduites au statut de parent pauvre du système éducatif national et, eu égard, ne bénéficient pas toujours de l'attention et des ressources conséquentes qu'elles méritent. Pourtant, les autorités politiques ont inscrit le Niger dans la mouvance internationale et sous régionale de l'éducation pour tous en faisant siens les objectifs de développement pour le millénaire en matière d'éducation. Paradoxalement, semble-t-il, qu'en 2007 sur les 20% du budget national alloué à l'éducation, seulement 14% de cette quote part a été effectivement mobilisé et, pire, sur ces 14% de ressources obtenues à peine 2% est injecté dans le domaine de l'éducation non formelle et de l'alphabetisation, contrairement au Burkina, Mali et Sénégal où 3 à 5% des ressources de l'éducation revient à ce sous-secteur.

Par ailleurs, dans le cadre des fonds PPTE, l'engagement est pris au Niger d'investir 40% de ces fonds pour accélérer le développement de l'éducation de base. Mais dans la pratique, le secteur de l'éducation a bénéficié à peine de 25% de ces fonds et sur les 25%, l'éducation non formelle et l'alphabetisation, fort tristement, n'ont presque gagné aucune part. Cependant, l'espoir est permis car, il paraît qu'un engagement est pris dans le cadre du Programme spécial du Président de la République pour investir substantiellement, très prochainement, dans l'alphabetisation et la formation des femmes et des jeunes. En 2007-2008, le sous-secteur l'éducation non formelle et l'alphabetisation a plongé dans l'assombrissement avec la fin du programme de développement de l'éducation non formelle (PRODENF) à travers lequel sont financés des projets d'alphabetisation des ONG et associations ainsi que certaines actions des services de l'alphabetisation de l'Etat. Malheureusement, le fonds de l'éducation non formelle et de l'alphabetisation qui devait le remplacer et constitué l'outil principal de financement des actions n'a toujours pas vu le jour. Au Burkina, ce type d'instrument est en place depuis 4 ans et il arrive à mobiliser annuellement en moyenne 3 milliards de FCFA au bénéfice de l'éducation non

formelle et de l'alphabetisation.

Aussi, on constate que de nos jours les programmes/projets de développement comportent de moins en moins des composantes éducation non formelle et l'alphabetisation au bénéfice des groupes cibles. On a l'impression que les bailleurs de fonds qui s'intéressent à la question de l'éducation non formelle et de l'alphabetisation deviennent de plus en plus rares. Pourtant les résultats produits en la matière ont connu des ascensions : la fréquentation des centres d'alphabetisation s'est améliorée (en moyenne 80%), les taux de réussite se sont accrues (en moyenne 60%), les abandons ont connu une baisse considérable (en moyenne 10%) et des alphabétisés qui se servent des connaissances et compétences acquises pour améliorer leur propre vie et celle de leurs communautés. Nous ne comprenons donc pas pourquoi on tend à accorder une faible importance à la formation de la grande masse des citoyens nigériens, encore analphabète ou faiblement instruite, formation qui peut que se réaliser essentiellement qu'à travers l'éducation non formelle et l'alphabetisation. En outre, nous ne comprenons pas comment on veut faire du développement sans passer par l'éducation des populations. En tout cas, aucun pays dans le monde n'est arrivé à se développer sans pour autant mettre l'accent sur l'éducation de sa population. Un éminent président chinois ne disait-il pas : "après le pain et la santé, l'éducation est le premier besoin du peuple".

Cette triste situation de l'éducation non formelle et de l'alphabetisation ouvre les discussions et interpelle les acteurs de l'éducation à savoir les décideurs politiques, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers sur la nécessité de repositionner ce sous-secteur sur l'échiquier des stratégies à déployer pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion et créer les conditions permettant à la grande masse des populations de jouer leur rôle dans le processus de développement socio-économique du Niger. Au fait, l'allocation de ressources plus équitables constitue un des aspects d'une reconnaissance véritable de l'éducation non formelle et l'alphabetisation. Il est essentiel pour les décideurs et leaders (les élus du peuple, les membres du gouvernement, les autorités régionales, sous-régionales et locales) de s'en convaincre, de convaincre l'ensemble des partenaires techniques et financiers d'investir substantiellement et durablement dans l'éducation non formelle et l'alphabetisation.

Recommandations et mesures d'urgence de repositionnement de l'éducation non formelle et

l'alphabetisation

Le forum international sur l'éducation non formelle et l'alphabetisation, initié par le Centre d'Etude et de Coopération International (CECI) et le Ministère de l'Education Nationale, tenu à Niamey en janvier 2007 et qui a regroupé une centaine de participants du Canada, du Maroc et de 5 pays de la sous-région (Burkina, Guinée, Mali, Niger, et Sénégal) a formulé les recommandations essentielles suivantes : Aux pays participants au Forum, de consacrer au secteur de l'éducation non formelle et de l'alphabetisation au moins 5% du budget alloué à l'éducation; Aux pays du Sud, d'allouer une partie importante des fonds reçus sur les remises de dettes (fonds des Pays Pauvres Très Endettés-PPTE) en faveur de l'ENF; Aux partenaires techniques et bailleurs de fonds, de cibler des appuis budgétaires en faveur de l'éducation non formelle/alphabetisation dans le cadre des approches programmes ; à tous les acteurs, de mettre en place des structures paritaires et durables pour le pilotage et la gestion des ressources allouées au secteur de l'ENF (genre le fonds pour l'alphabetisation et l'éducation non formelle au Burkina Faso (FONAENF) ; à l'Etat nigérien et les autres acteurs de l'éducation de travailler à ériger le Centre de formation des cadres de l'alphabetisation de Niamey en centre régional de formation en éducation non formelle et l'alphabetisation.

Pour notre part, nous suggérons les mesures d'urgence suivantes de repositionnement de l'éducation non formelle et l'alphabetisation au Niger : le soutien politique du l'assemblée nationale, du gouvernement, des élus locaux au sous-secteur de l'éducation non formelle et de l'alphabetisation; l'accélération du processus de mise en place du fonds de l'éducation non formelle de la part du Ministère de l'Education Nationale et ses partenaires techniques et financiers ; la prise en compte de l'éducation non formelle et de l'alphabetisation des femmes et des jeunes dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République ; la prise en compte de l'éducation non formelle et l'alphabetisation dans tous les programmes de développement local ; l'allocation de ressources par les communes pour la réalisation d'actions d'éducation non formelle et d'alphabetisation. Nous osons espérer que la plaidoirie exprimée ici, comme toutes les autres plaidoiries présentées en faveur de l'éducation dans le cadre de la semaine mondiale d'action, édition 2008 seront entendues des autorités nigériennes et de tous les partenaires au développement.

Mme Fodi Halimatou
(Coalition nationale pour l'Education pour Tous)

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DE BASE - PADEB

Avis d'Appel d'Offres

Credit IDA No: 3812-NIR
AAOI N°:01/08/ /MEN /DRFM PADEB

1. La République du Niger a obtenu un accord de financement de la l'Association Internationale pour le Développement en différentes monnaies, pour financer le coût du Projet D'Appui au Développement de l'Education de Base [PADEB]. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce crédit sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché pour la réimpression et la fourniture (sur la base de films et / ou CD) des manuels scolaires destinés aux écoles primaires du NIGER.

2. Le Ministre de l'Education Nationale Agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Education Nationale [MEN], invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réimpression et la fourniture, sur la base de films et / ou CD des manuels scolaires destinés aux 9.490 écoles primaires du Niger composés de trois lots comme suit :

❖ **LOT 1 : LIVRES DE LECTURE POUR ELEVES ET GUIDES DU MAITRE**

Désignation	Quantités
Pour lire et pour écrire CI – élève	197.095
Pour lire et pour écrire – CI/ guide du maître	11.316
Pour lire et pour écrire – élève CP	178.754
Pour lire et pour écrire – CP/ guide du maître	11.114
Pour lire et pour écrire CE1 - élève	173.808
Pour lire et pour écrire – CE1 / guide du maître	11.756
Pour lire et pour écrire CE2 – élève	154.507
Pour lire et pour écrire – CE2/ guide du maître	11.548
Pour lire et pour écrire CM1 - élève	125.002
Pour lire et pour écrire – CM1 / guide du maître	11.288
Pour lire et pour écrire CM2-élève	118.203
Pour lire et pour écrire – CM2 / guide du maître	11.386
TOTAL : manuels : 947.369 et guides :68.408	1.015.777

❖ **LOT 2 : LIVRES DE MATHEMATIQUES POUR ELEVES ET GUIDES DU MAITRE**

Désignation	Quantités
Livres de mathématiques pour élèves - CE 1	176.090
Guide du maître - CE 1	13.786
Livres de mathématiques pour élèves - CE2	155.942
Guide du maître - CE2	13.555
Livres de mathématiques pour élèves – CM1	131.171
Guide du maître - CM1	12.909
Livres de mathématiques pour élèves - CM2	131.946
Guide du maître - CM2	13.226
TOTAL 595.149 manuels et 53.476 guides	648.625

❖ **LOT 3 : LIVRES DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT) ET ETUDE DU MILIEU**

Désignation	Quantités
Etude du milieu pour élèves – CE 1	141.629
Guide du maître – CE 1	13.717
Etude du milieu pour élèves – CE 2	126.534
Guide du maître – CE 2	13.065
Sciences pour élèves – CM 1	100.392
Guide du maître – CM 1	10.921
Sciences pour élèves – CM 2	97.455
Guide du maître – CM 2	10.844
TOTAL : 466.010 manuels et 48.547 guides	514.557

TOTAL GENERAL : 2.178.959 MANUELS & GUIDES soit 2008.528 MANUELS et 170.431 GUIDES

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Education Nationale (MEN) à l'adresse indiquée ci-après :

Bureau de la spécialiste en passation des marchés du PADEB sis au 1^{ER} étage du Ministère de l'Education Nationale. (Tél. : 20 20 36 50)

3. Le Dossier d'Appel d'Offres et un flash disk comportant la base de données de distribution des manuels et le tableau des distances des écoles pourront être retirés par les soumissionnaires, à l'adresse ci-dessus mentionnée à partir du **25 Mars 2008** et moyennant le paiement d'une somme non-remboursable de **cent cinquante mille (150.000) F CFA** ou de son équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

4. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et le Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type de la Banque Mondiale, Passation des marchés de fournitures, Janvier 1995, mise à jour Mars 2000, publié par la Banque Mondiale.

5. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée au paragraphe 2 **au plus tard le 30 Mai 2008 à 9 heures 30 minutes**, et accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de :

Lot 1 : 35.000.000 F CFA convertible en monnaie de l'offre ou son équivalent en toute monnaie librement convertible

Lot 2 : 25.000.000 CFA convertible en monnaie de l'offre ou son équivalent en toute monnaie librement convertible

Lot 3 : 25.000.000 FCFA convertible en monnaie de l'offre ou son équivalent en toute monnaie librement convertible

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **30 Mai 2008 à 10 heures**, dans la salle de réunion du MEN sis au plateau I, face au Palais Présidentiel.

Air Burkina

Afghanistan/Attentat

Karzaï échappe à une attaque talibanne

Le chef d'Etat afghan Hamid Karzaï, des ambassadeurs étrangers, un haut représentant de l'ONU et d'autres dignitaires sont sortis indemnes dimanche d'une attaque à la roquette des talibans contre un défilé militaire à Kaboul.

À au moins une personne a été tuée et onze autres, dont deux ou trois parlementaires afghans, ont été blessés dans l'attaque revendiquée par les talibans, dont certains auteurs ont été arrêtés, a-t-on appris de sources officielles. "Nous avons des informations hospitalières selon lesquelles une personne a été tuée et 11 autres ont été blessés. Deux ou trois parlementaires ont été blessés", a indiqué un porte-parole du ministère de la Défense, le général Mohammad Zahir Azimi. Le président afghan Hamid Karzaï a annoncé l'arrestation d'une partie des auteurs de l'attentat contre la cérémonie, à laquelle il assistait et dont il est sorti indemne. "Heureusement les forces de sécurité afghanes les ont rapidement encerclés", a déclaré M. Karzaï, lors d'une intervention en direct à la télévision. "Certains d'entre eux ont été capturés", a-t-il ajouté, en affirmant que la situation est sous contrôle. Les talibans ont annoncé à l'AFP avoir tiré plusieurs roquettes sur le défilé, qui rassemblait des milliers de soldats et devait être l'un des plus importants de l'année en Afghanistan. Le président Karzaï a été évacué du site "sain et sauf", a précisé un responsable au palais présidentiel. Les membres de son gouvernement, les ambassadeurs étrangers notamment américain et britannique, le numéro deux de l'ONU en Afghanistan et les dizaines de parlementaires et responsables militaires qui assistaient au défilé se sont jetés au sol ou se sont enfuis, et sont tous indemnes, ont précisé des sources officielles. "Il y a eu des victimes afghanes, mais un petit

nombre", a indiqué à l'AFP Aleem Siddique, porte-parole de l'ONU, en citant des sources onusiennes. Il n'a pas précisé s'il s'agit de morts ou de blessés. L'attaque a été revendiquée immédiatement par le mouvement extrémiste des talibans qui a dit avoir perdu trois de ses

combattants. "C'est nous qui avons mené l'attaque. Nous avons lancé des roquettes sur le défilé. Nous avons six des nôtres sur place et trois de nos hommes ont été tués", a indiqué à l'AFP un porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahed.

Des tirs d'armes automatiques et des explosions ont retenti, selon un journaliste de l'AFP, peu après que M. Karzaï se soit installé en tribune après une inspection de milliers de soldats qui participaient à la plus grande parade annuelle de l'armée afghane. Le porte-parole des

talibans n'a pas précisé les circonstances de la mort des trois insurgés mais un journaliste de l'AFP sur place a observé des échanges de tirs apparemment entre militaires et attaquants. Selon un officier de sécurité sur place, un suspect a été arrêté. Le ministre de la Défense, le général Mohammad Zahir Azimi, a indiqué à l'AFP que les autorités tentaient de comprendre ce qui s'est passé. "Les choses ne sont pas claires. Il y a eu des échanges de tirs", a-t-il dit, en précisant avoir vu deux blessés mais en soulignant qu'il n'y a "pas de victimes parmi

les dignitaires et responsables". Les talibans, des musulmans fondamentalistes chassés du pouvoir par une coalition militaire dirigée par les Américains fin 2001, mènent, depuis, une insurrection sanglante contre le pouvoir mis en place par la communauté internationale et contre les forces internationales qui le soutiennent. Malgré la présence de quelque 70.000 soldats étrangers, leurs attaques, en particulier les attentats suicide, ont redoublé d'intensité depuis près de deux ans. L'an passé, les combats entre talibans et troupes gouvernementales et étrangères ont fait 8.000 morts, en majorité des rebelles.

(AFP)

Zimbabwe/Recomptage des élections

Confirmation de la victoire de l'opposition aux législatives

La défaite historique du parti du président Robert Mugabe, au pouvoir depuis 28 ans, a été confirmée samedi par la commission électorale du Zimbabwe (ZEC) qui espère avoir terminé d'ici aujourd'hui, lundi, le comptage des suffrages de la présidentielle du 29 mars

Le 2 avril, la ZEC avait attribué 109 sièges de députés à l'opposition contre 97 à l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (Zanu-PF). Mais, arguant d'irrégularités, elle avait ordonné un nouveau comptage dans 23 des 210 circonscriptions du pays. Ce nouveau comptage est terminé dans 18 circonscriptions, a indiqué samedi le président de la ZEC George Chiweshe, ajoutant qu'il n'y avait "aucun changement majeur". Un autre responsable a confirmé, sous couvert d'anonymat: "Rien n'a changé par rapport aux résultats précédents." Même si la Zanu-PF décroche les cinq derniers sièges, elle n'est plus en mesure de récupérer la majorité qu'elle détenait à la chambre des députés depuis l'indépendance de l'ex-Rhodésie du Sud britannique en 1980. "Nous sommes heureux de consta-

ter la transparence du comptage. Cela prouve que la ZEC n'est pas contrôlée par le gouvernement ou la Zanu-PF", a commenté Bright Matonga, ministre adjoint de l'Information.

Le Mouvement pour le changement démocratique (MDC) a pour sa part déploré "une perte de temps et d'argent". Ce nouveau comptage "n'était pas nécessaire: nous savions que nous avions gagné", a poursuivi Nelson Chamisa, porte-parole du parti. L'opposition, qui considère que la ZEC est aux ordres du régime, avait refusé de participer au nouveau comptage, estimant qu'il s'agissait d'une manoeuvre pour lui reprendre sa victoire. Lors de la présidentielle, Robert Mugabe, qui à 84 ans brigait un sixième mandat à la tête de l'Etat, semble également avoir été malmené par les électeurs. Le chef du

MDC Morgan Tsvangirai a revendiqué la victoire dès le premier tour. Selon la Zanu-PF, aucun candidat n'a remporté la majorité absolue. Le suspens pourrait connaître un terme prochainement. "Nous espérons que le processus de comptage sera terminé d'ici lundi 28 avril", a déclaré samedi George Chiweshe.

La ZEC invitera ensuite les candidats à vérifier les chiffres "ce qui débouchera sur l'annonce des résultats de la présidentielle", a-t-il ajouté. M. Tsvangirai, qui a des entretiens prévus aujourd'hui, lundi, en Afrique du Sud, ne pourra pas y assister, a précisé Nelson Chamisa. L'attente de ce résultat a alimenté les tensions dans le pays. Samedi, l'opposition a affirmé qu'un moins 15 de ses partisans avaient été tués depuis le scrutin. Après l'annonce d'un précédent bilan faisant état de 10 morts, le gouvernement avait ironisé sur ces décès qui n'existent que dans "l'imaginaire" de l'opposition. Mais le MDC est certain que le régime s'est lancé dans une campagne de représailles et d'intimidation afin d'influencer

les électeurs en vue d'un second tour à la présidentielle. Vendredi, la police anti-émeutes a effectué un raid sur le siège du MDC où elle a arrêté 215 personnes, dont une grande partie restait en détention samedi. "Ils sont interrogés concernant leur éventuelle participation à des activités criminelles à connotation politique à travers le pays", a déclaré le porte-parole de la police nationale, Wayne Bvudzijena.

Jendayi Frazer, secrétaire d'Etat adjointe américaine aux Affaires africaines, qui s'est dit certaine jeudi de la victoire de l'opposition, poursuivait sa tournée en Afrique australe. Elle devrait rencontrer dimanche à Lusaka le président zambien Levy Mwanawasa, qui préside actuellement la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC). Le Premier ministre britannique Gordon Brown a appelé samedi la communauté internationale à "hausser le ton" contre "le climat de peur au Zimbabwe" et souhaite une mission d'enquête de l'Onu sur les violations des droits de l'homme.

(AFP)

REPUBLIQUE DU NIGER

COMITE NATIONAL CHARGE DE PILOTER LA REPRISE DU FICHER ELECTORAL (CNPRFE)
BP : 13782 Niamey Niger Tél. : 20 73 38 30/20 73 38 31

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Objet : Sélection des Agences de communication chargées de la conception et de la réalisation des messages de sensibilisation audio et audio visuels.

1- Le Comité National chargé de Piloter la Reprise du Fichier Electoral (CNPRFE) a pour mission principale/ la réalisation d'un recensement électoral en vue de la mise en place d'un nouveau fichier. D'où la nécessité absolue pour le Comité de procéder à une large sensibilisation afin d'amener les citoyens à s'inscrire volontairement et massivement.

2- Le Comité National chargé de Piloter la Reprise du Fichier Electoral (CNPRFE) entend parvenir à cette fin par le biais des supports audio visuels notamment les spots de sensibilisation et les sketches.

3- L'objectif recherché étant une adhésion massive et citoyenne.

Ces supports doivent faire ressortir :

- L'importance du recensement électoral dans un contexte démocratique (se faire recenser/ c'est faire valoir son droit de vote).

- Les modalités pratiques du recensement (recensement de porte en porte par une équipe composée de six personnes dont l'Agent recenseur et cinq acteurs locaux, âge requis pour se faire inscrire est 18 ans révolus ou

mineur émancipé par le mariage).

- L'importance de l'inscription massive des femmes.

- Le recensement des nomades.

- Les pièces requises pour se faire inscrire.

4- Les sketches doivent être d'une durée maximale de cinq minutes et les spots d'une durée maximale de quatre minutes.

5- Les sketches porteront sur les cinq thèmes cités ci-dessus en trois versions (Haoussa-Djerma-Français).

Quant aux spots ils porteront sur les quatre derniers thèmes en neuf versions (les neuf langues nationales soit un total de 87 supports).

6- Les sketches doivent être des documents audio visuels et les spots radiophoniques et audiovisuels.

7- Les Agences doivent être/ des agences ayant une compétence avérée dans le domaine avec au moins dix ans d'expériences, disposant d'une troupe permanente et ayant exécuté au moins un marché similaire. Elles doivent en plus fournir les pièces suivantes :

- Une copie légalisée du registre du commerce

- Une copie légalisée du N.I.F au réel

- Une copie de ses statuts dûment notariés

8- Les Agences de communication intéressées doivent se manifester **au plus tard le 30 avril**

2008 à 9heures.

9- L'ouverture des plis aura lieu **le Mercredi 30 avril 2008 à 10h** au siège du Comité.

10- Les Agences de communication peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Comité Nationale chargé de Piloter la Reprise du Fichier Electoral CNPRFE sis à l'Immeuble Ex- BDRN au Rez-de-chaussée.

Tél.: 20 73 38 30/20 73 38 31

BP : 13782/Niamey Niger

Le nombre de copies à déposer : "1'original + 2 copies.

L'originale et les copies seront dans une seule enveloppe fermée et cachetée et portant la mention :

" AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION DES AGENCES DE COMMUNICATION CHARGEES DE LA CONCEPTION ET DE LA REALISATION DES MESSAGES DE SENSIBILISATION AUDIO ET AUDIO-VISUELS ".

Le tout dans une enveloppe adressée à Monsieur Le Président du Comité National Chargé de Piloter la Reprise du Fichier Electoral (CNPRFE).

**Le Président
MOUMOUNI HAMIDOU**

REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
CELLULE CRISES ALIMENTAIRES
Avis d'appel d'offres N°001/2008/CCA/FED

Objet : Fourniture en 1 Lot d'un photocopieur numérique :
La Cellule Crises Alimentaires au Cabinet du Premier Ministre, lance un appel d'offres pour la fourniture en 1 lot d'un photocopieur numérique

Le financement est assuré par le 9^{ème} FED/NIR/ 9612/9/029
Appui au Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires et sera fourni en hors taxes, droits de douane et d'enregistrement.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Cellule Crises Alimentaires du Cabinet du Premier Ministre.
Les offres doivent parvenir **au plus tard le 28 mai 2008 à 10 heures** à la Cellule Crises Alimentaires au Cabinet du Premier Ministre.

L'ouverture des plis aura lieu le **28 mai 2008 à 10 h 30 mn** dans la salle de réunion de la Cellule Crises Alimentaires.
Les soumissionnaires peuvent y assister personnellement ou se faire représenter.
Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :
La Cellule Crises Alimentaires
Cabinet du Premier Ministre
BP : 893 Niamey, Niger
Tel : 20 72 35 78 ou 20 72 26 46



BANQUE
CENTRALE DES
ETATS DE
L'AFRIQUE DE
L'OUEST

EMISSION DE BONS DU TRESOR AVIS D'APPEL D'OFFRES

Adjudication n°01/2008 du 30 avril 2008

LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC, QU'ELLE ORGANISE POUR LE COMPTE DU TRESOR, A L'INTENTION DES INTERVENANTS AUTORISES(1), AGISSANT POUR LEUR PROPRE COMPTE OU POUR CELUI DE LEUR CLIENTELE, UN APPEL D'OFFRES POUR DES CESSIONS DE BONS DU TRESOR AUX CARACTERISTIQUES SUIVANTES :

- Etat émetteur : Niger
- Montant maximum global : 20 000 millions de FCFA
- Valeur nominale unitaire : 1 million de FCFA
- Date de valeur : 02 mai 2008
- Date et heure limites de dépôt des soumissions : 30 avril 2008 au plus tard à 10 h 30 mn TU

CETTE OPERATION EST CONSTITUEE D'UNE TRANCHE DECOMPOSEE COMME SUIT :

- Durée : 182 jours
- Echéance : 30 octobre 2008
- Taux d'intérêt : multiples

LES TITRES EMIS SONT REMBOURSABLES LE PREMIER JOUR OEUVRE SUIVANT LA DATE D'ECHEANCE, LES INTERETS SONT PAYABLES D'AVANCE.

Personnes à contacter :

Sama MAMANE :

Tél. 20 72 24 91

E.mail : smamane@niamey.bceao.int

Souleymane BARMOU :

Tél. 20 72 24 91

E.mail : sbarmou@niamey.bceao.int

¹ Sont autorisés à soumissionner directement sur le marché primaire des bons du Trésor, les banques, établissements financiers et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la BCEAO. Les autres investisseurs sont autorisés à soumissionner sur le marché primaire par l'intermédiaire de banques implantées sur le territoire de l'UEMOA.

INCROYABLE MAIS VRAI

Un canadien demande à des passantes de lui taper dans les parties génitales!

Jarret Loft, un canadien âgé de 28 ans, va passer 60 jours en prison pour avoir demandé à des passantes de le frapper dans ses parties intimes.
L'année dernière, et durant une période étalée sur deux mois, Jarrett a donc déambulé dans différents parcs et autres lieux publics afin d'assouvir son fantasme le plus inavouable.
En effet, Jarrett a avancé le fait qu'il avait agi par pure curiosité. L'une des femmes victime du pervers témoigne: "je me suis senti dans l'obligation d'accepter, de peur que cet homme s'en prenne à moi. Je l'ai donc frappé à plusieurs reprises dans les parties génitales"
En plus de ses 60 jours de prison, Jarrett s'est vu interdire l'accès aux parcs publics, aux écoles, ainsi qu'à Internet.
(Zigonet.com)

H O R O S C O P E

BELIER
21 mars - 19 avril
Vos projets ont besoin de temps pour voir le jour. Soyez patient.

TAUREAU
20 avril - 20 mai
Ne soyez pas sans arrêt mécontent. Vous avez tout ce qu'il faut pour être heureux.

GEMEAUX
21 mai - 21 juin
Vous verrez le monde avec sagesse, tout en harmonie.

CANCER
22 juin - 22 juillet
Pour ne pas avoir de problème avec le fisc, soyez organisé dans vos papiers.

LION
23 juillet - 21 août
On viendra vous chercher des poux dans la tête. Snobez ces embrouilles.

VIERGE
22 août - 21 sept.
La reprise sera dure pour certains. Il fallait vous coucher plus tôt !

BALANCE
22 sept. - 22 oct.
Question décoration intérieure, évitez de faire cavalier seul. Prenez l'avis de ceux qui vivent avec vous.

SCORPION
22 oct. - 21 nov.
Vous voudrez affirmer votre indépendance.

SAGITTAIRE
22 nov. - 21 déc.
Plus vous serez ouvert au dialogue, plus vos rapports seront vrais.

CAPRICORNE
22 déc. - 20 janvier
Si vous continuez ainsi, vos finances sont promises à une belle stabilité.

VERSEAU
21 janv. - 18 février
Si vous en avez assez d'être au centre des conversations, faites-vous oublier un temps.

POISSONS
19 fév. - 20 mars
Ne vous forcez pas à être ce que l'on attend de vous. Soyez vous-même.

PHARMACIES

DE GARDE

Du Samedi 26 avril au
Samedi 3 Mai 2008

- ☞ Populaire Talladjé
- ☞ Avenir
- ☞ Temple
- ☞ El Nasr
- ☞ Arewa
- ☞ Arènes
- ☞ Carrefour 6è
- ☞ Imam Malick
- ☞ Lahia
- ☞ Deyzeïbon
- ☞ Recasement
- ☞ Lazaret
- ☞ Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

NUMEROS UTILES



COMMUNIQUE N°02/2008

AREVA NC NIGER porte à la connaissance du public que, dans le cadre de la mise en œuvre du projet IMOURAREN situé dans la Commune Rurale de Dannat, Département d'Arlit, Région d'Agadez, il a été réalisé une Etude d'Impact Environnemental et Social détaillée, qui a permis d'élaborer les documents suivants :

- **Volume 1** : Description du Projet - État Initial du Site - Méthodologie de l'Etude d'Impacts;
- **Volume 2** : Evaluation et Analyse des Impacts;
- **Volume 3** : Mesures de Bonification, d'Atténuation et de Compensation des Impacts
- **Volume 4** : Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES).
- **Volume 5** : Documents Annexes

Toute personne désireuse de consulter lesdits

rapports, peut s'adresser aux institutions suivantes à compter du **15 avril 2008**:

- Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, Bureau d'Evaluation Environnementale et d'Etude d'Impact (BEEI) sis à Koira Kano, derrière le Camping Touristique, Tél. 20 72 41 69 ;
- Ministère des Mines et de l'Énergie, Direction des Mines, Immeuble ONAREM, 5^{ème} étage. Tél. 20 73 65 29 ;
- Maison des Jeunes et de la Culture d'Agadez, Gouvernorat de la Région d'Agadez, Tél. : 20 44 05 95 / 20 44 00 08;
- Préfecture d'Arlit, Tél. : 20 45 22 01;
- Mairie de Dannat, Tél. : 96 88 59 14 (Maire).

AVIS DE DECES

Le Secrétaire Général de la Présidence de la République a la profonde douleur d'annoncer le décès de **Madame HAOUA ABDOU dite " Haoua Louloudjé "**, survenu le **25 avril 2008** à Louloudjé des suites d'une longue maladie. L'enterrement a eu lieu le vendredi 25 avril 2008 à Louloudjé.

Née le 1^{er} janvier 1962 à Louloudjé, feu HAOUA ABDOU dite " Haoua Louloudjé ", a été nommée Chargée de mission à la Présidence de la République le 12 septembre 2005. Elle servit jusqu'au 25 avril 2008, date de sa disparition.

Chargée de mission consciencieuse et dévouée, elle jouissait de l'estime de ses supérieurs hiérarchiques et de ses collègues de travail.

A sa famille éplorée, ses amis et connaissances, le Secrétaire Général de la Présidence, au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République et de l'ensemble du Personnel de la Présidence, adresse ses condoléances les plus attristées.

COMMUNIQUE

Le Directeur général des impôts a l'honneur d'informer les automobilistes que la taxe différentielle sur les véhicules à moteur (TDVM) 2008 communément appelée vignette est disponible dans toutes les recettes des impôts sur le territoire national.

Il rappelle que la date d'exigibilité est fixée au **30 avril 2008** au lieu du 31 mars 2008.

Passé ce délai, des pénalités de recouvrement y seront automatiquement appliquées.

Le Directeur général des impôts remercie d'avance les contribuables pour leur bonne compréhension.



COMMUNIQUE

La Directrice Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur de rappeler aux employeurs qu'ils doivent remplir et transmettre à la CNSS les déclarations et les relevés nominatifs du premier trimestre 2008 et s'acquitter des cotisations correspondantes **au plus tard le 30 avril 2008**, délai au-delà duquel commencent à courir les pénalités pour retard prévues par les textes en vigueur.

La Directrice Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale compte sur la compréhension de tous pour assurer une protection sociale à tous les travailleurs.

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tel : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90;
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : tamtaminfo.com

Directeur de Publication

• SAÏDOU DAOURA

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux
(DR/CR)

Directeur : • Assane Soumana ; 20 73 99 86
Réd. en chef: • B. Fatouma Idé
Réd.chef-adjoint: • Issaka Saïdou
Secrétaire de rédaction: • Oumarou Ali

Direction Technique

Directeur: • Mahamane Hadi Mahamane ; 20 73 99 87
Réd. en chef informatique: • Elhadj Tinni AbdoulWahid

Direction Commerciale

Directrice: Sophie Ledru Gazéré: 20 73 22 43

Composition : ONEP
Tirage : 2500 exemplaires

MOTS

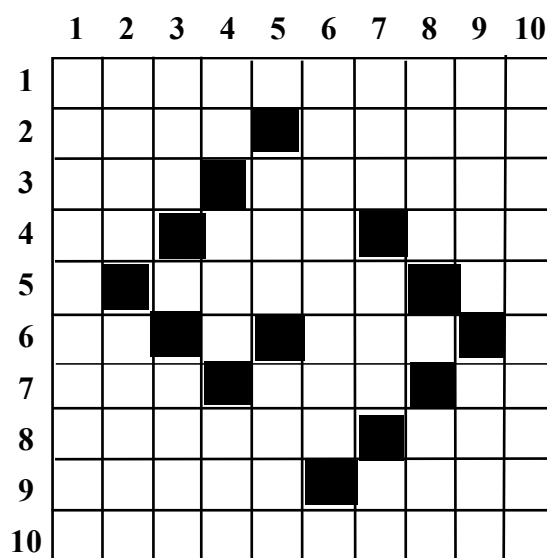
C
R
O
I
S
E
S

du

Sahel

HORizontalement

1. Discutent tranquillement;
2. Exagération - Mathématicien Suisse;
3. Parcourue - Frappa fort;
4. Carte - Esprit du corps- Arrivée à l'envers;
5. Conduire à la chambre - Nazis;
6. La même chose en plus petit -Te rends;
7. Possessif - Amusement- Possessif;
8. Greffées - Convienis;
9. Qui est encore employé - C'est du mauvais sang;
10. Qui ne détestent point les étrangers.



V
E
R
T
I
C
A
L
E
M
E
N
T

1. Catastrophiques;
2. Gros projectiles - Serré;
3. Dèvétue - A l'origine de la SONITEL (Sigle);
4. Versus - Epoux de Fatima- Enlève en remontant;
5. Confident - Véhicule militaire;
6. Occupés à l'avance;
7. Interjection hostile -Liquide- Préfixe pour deux ;
8. Patrie de philosophes - Abject;
9. Seins - Malpropre;
10. Versés d'un récipient dans un autre.

numéro précédent

P	E	R	F	U	S	I	O	N	S
R		O	E	U		B	E	A	U
E	S	S	E		V	E	N	I	R
C	E	S		S	A	R		N	P
I	L	E	T		N	I	N		R
P		E	R	E		E	O	U	E
I	L		I	O	N		U	S	N
C	A	S	E	R		D	R	A	D
E	M	E	U		S	I	R		R
S	E	C	R	E	T	A	I	R	E